

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 JANVIER 2008

L'an deux mil huit, le vingt neuf janvier, à dix-neuf heures trente minutes, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Michel FUGLER et Mme Josiane NIBLING, Adjoint, Mmes Christiane HASSENFORDER, Sylvie PLAIN et Chantal BUCHMANN, Conseillères Municipales, MM. Jean MARIN, Jean-Marc WEBER, Bertrand MECHLER, Olivier GASSER, Hubert ROTHENBURGER, Christian JOB et Bernard JUNCKER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : M. Vincent WERNER, Adjoint au Maire et Mme Christine MUNSCH, Conseillère Municipale.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER.

M. Vincent WERNER, Adjoint, a donné procuration de vote à M. Roland MARTIN, Maire.

POINT UNIQUE : DGE 2008 : Aménagement du chemin rural « Traubenbrueckenweg » (prolongement Pont aux Raisins jusqu'à jonction avec l'Oberhubenweg) :

M. le Maire ouvre la séance à 19h30 précises et salue bien cordialement l'assemblée ainsi que les deux auditeurs.

Il fait part de la procuration suivante :

-M. Werner, Adjoint, à M. Martin, Maire.

Puis, le point unique de l'ordre du jour est abordé.

Comme chaque année à pareille époque, la Préfecture du Haut-Rhin nous a adressé les catégories d'opérations subventionnables au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2008, avec dépôt des dossiers pour le 1^{er} février 2008 au plus tard.

C'est ainsi qu'il est proposé au Conseil Municipal de présenter au titre de la DGE 2008 le dossier suivant :

- Aménagement d'un chemin rural (prolongement Pont aux Raisins jusqu'à jonction avec l'Oberhubenweg) sur 200 m par stabilisation (bétonnage).

Ce chemin, très en pente, est détérioré et raviné à chaque gros orage. Il est prévu la mise en place d'une couche de béton d'environ 20 cm ; l'eau sera captée par 4 regards et 1 déversoir pour rejoindre le ruisseau.

Un devis nous est parvenu, à savoir :

- SNC des Trois-Coteaux de Westhalten : 15.900,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord pour le dépôt du dossier au titre de la D.G.E. 2008,
- décide la réalisation de ces travaux,
- retient et approuve le devis de SNC des Trois-Coteaux de Westhalten pour un montant total de 15.900,00 € HT,
- les crédits seront prévus au Budget Primitif 2008, article 2151.

La séance est close à 19h45.